



CONSULTATION PUBLIQUE



Mercredi 19 décembre 2018, 19 h
Centre Jean-Guy Drolet
16, rue Royal-Roussillon

Le Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou a mandaté votre conseil de quartier pour vous consulter sur un projet de modification au règlement d'urbanisme pour autoriser le *Centre des familles monoparentales et recomposées de Québec* à occuper l'ensemble du rez-de-chaussée et du sous-sol de l'édifice du 1709, rue Pontgravé. Actuellement, le règlement lui permet seulement d'occuper le rez-de-chaussée et une partie du sous-sol.

Notez que la rue PontGravé fait partie d'une zone où les usages de l'organisme sont permis (établissement d'éducation et de formation).

Déroulement de la rencontre :

1. Présentation du projet
2. Questions et commentaires du public
3. Recommandation du conseil de quartier



CONSULTATION PUBLIQUE



Mercredi 19 décembre 2018, 19 h
Centre Jean-Guy Drolet
16, rue Royal-Roussillon

Le Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou a mandaté votre conseil de quartier pour vous consulter sur un projet de modification au règlement d'urbanisme pour autoriser le *Centre des familles monoparentales et recomposées de Québec* à occuper l'ensemble du rez-de-chaussée et du sous-sol de l'édifice du 1709, rue Pontgravé. Actuellement, le règlement lui permet seulement d'occuper le rez-de-chaussée et une partie du sous-sol.

Notez que la rue PontGravé fait partie d'une zone où les usages de l'organisme sont permis (établissement d'éducation et de formation).

Déroulement de la rencontre :

1. Présentation du projet
2. Questions et commentaires du public
3. Recommandation du conseil de quartier



CONSULTATION PUBLIQUE



Mercredi 19 décembre 2018, 19 h
Centre Jean-Guy Drolet
16, rue Royal-Roussillon

Le Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou a mandaté votre conseil de quartier pour vous consulter sur un projet de modification au règlement d'urbanisme pour autoriser le *Centre des familles monoparentales et recomposées de Québec* à occuper l'ensemble du rez-de-chaussée et du sous-sol de l'édifice du 1709, rue Pontgravé. Actuellement, le règlement lui permet seulement d'occuper le rez-de-chaussée et une partie du sous-sol.

Notez que la rue PontGravé fait partie d'une zone où les usages de l'organisme sont permis (établissement d'éducation et de formation).

Déroulement de la rencontre :

1. Présentation du projet
2. Questions et commentaires du public
3. Recommandation du conseil de quartier

1709 PontGravé



Où se procurer la documentation?

Bureau d'arrondissement
399, rue Saint-Joseph Est

ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier
(choisir votre quartier puis l'onglet
Consultations publiques)

Renseignements :

Anne Pelletier, conseillère en consultations
publiques 418 641-6411, poste 3114
anne.pelletier@ville.quebec.qc.ca

**Suivez votre conseil de quartier sur
Facebook :**

www.facebook.com/cqvlimoilou

1709 PontGravé



Où se procurer la documentation?

Bureau d'arrondissement
399, rue Saint-Joseph Est

ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier
(choisir votre quartier puis l'onglet
Consultations publiques)

Renseignements :

Anne Pelletier, conseillère en consultations
publiques 418 641-6411, poste 3114
anne.pelletier@ville.quebec.qc.ca

**Suivez votre conseil de quartier sur
Facebook :**

www.facebook.com/cqvlimoilou

1709 PontGravé



Où se procurer la documentation?

Bureau d'arrondissement
399, rue Saint-Joseph Est

ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier
(choisir votre quartier puis l'onglet
Consultations publiques)

Renseignements :

Anne Pelletier, conseillère en consultations
publiques 418 641-6411, poste 3114
anne.pelletier@ville.quebec.qc.ca

**Suivez votre conseil de quartier sur
Facebook :**

www.facebook.com/cqvlimoilou